Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

LA CENTRALE ROMANDE DES MIELS COMMUNIQUE :

L'assemblée générale ordinaire de la Centrale romande des miels aura lieu le 14 novembre prochain au salon No 2 du Buffet de la Gare, à Lausanne, à 14 h. 30.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée.**
2. **Rapport présidentiel.**
3. **Rapport sur l'exercice 1963-1964.**
4. **Rapport de la commission de gestion.**
5. **Votation sur ces rapports et décharge aux organes responsables.**
6. **Nomination de 2 nouveaux membres du Conseil d'administration et confirmation dans ses fonctions du membre représentant la SAR, art. 25 des statuts.**
7. **Modification des statuts quant au siège de la Centrale.**
8. **Situation de la Centrale et marché du miel.**
9. **Fixation de la finance d'entrée. Le Conseil propose de la maintenir à Fr. 10.—.**
10. **Divers, imprévus et propositions individuelles.**

Vu l'importance de l'ordre du jour, les membres sont priés d'assister nombreux à cette assemblée.

Le comité.

VÉTÉRANS SAR

Pour l'obtention de titre de vétéran, les sociétaires doivent totaliser 35 ou 50 ans d'activité ininterrompue.

Les inscriptions, pour être valables, doivent être faites par les comités de section jusqu'au 31 décembre 1964. Passé cette date, elles seront reportées à l'année suivante.

Les inscriptions individuelles ne sont pas admises. Prière d'écrire lisiblement et d'orthographier correctement les noms. Indiquer, sans faute, la date d'entrée dans la section, le domicile et le numéro matricule.

Le préposé aux vétérans :
Ed. Bassin
1261 Marchissy s/Nyon

Conférenciers et films à disposition de la Romande

A nouveau, les assemblées, les conférences, les projections de films, seront à l'ordre du jour des sections ou des fédérations. Il nous paraît indiqué de rétablir en ce début de saison morte, la liste des personnes qui se sont mises à disposition de la Romande pour des conférences, ainsi que celle relative aux films apicoles. Concernant les sujets à traiter, les sections s'entendront directement avec les intéressés.

Liste des conférenciers

MM. L. Mages, Dôle 1, *Lausanne.*
J. Thurler, représentant, *Pully.*
P. Ph. Mottier, chef de culture, *Marcelin s/Morges.*
Jos. Etique, maître d'apiculture, *Courroux.*
A. Valet, avenue de Plan 15, *Morges.*
Dr P. Zimmermann, avenue du Mail 29, *Genève.*
L. Gassmann, instituteur, *Courrendlin.*
R. Bovey, *Romanel s/Lausanne.*
Albert Barbier, chemin d'Aïre 138, *Genève.*
René Magnenat, à *Cronay s/Yverdon.*
Paul Leuba, Billodes 61, *Le Locle.*
G. Chassot, inspecteur des ruchers, *Romont.*
Alfred Surchat, chemin Sainte-Agnès 3, *Fribourg.*
Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32, *Genève.*
Guy Léchenne, Combettes 15, *La Chaux-de-Fonds.*
A. Cherix, Les Avettes, *Bex.*

Il est superflu d'ajouter que de nouvelles inscriptions seront accueillies avec plaisir.

Liste des films

Film suisse d'apiculture, propriété de la SAR, s'obtient gratuitement chez notre bibliothécaire, M. Jos. Dietrich, Grimoux 12, Fribourg.

« Les Abeilles et la pollinisation », 16 mm en couleurs, détenu par l'ambassade du Canada à Berne, Kirchenfeldstr. 88, Berne.
« La Cité des Abeilles », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne ainsi que par M. Edgar Sauvain, rue Dufour 68, Bienne.

« La Cité ardente », 16 mm noir et blanc, détenu par l'ambassade de France à Berne.

« L'élevage des reines », film 16 mm, noir et blanc du prof. Jordan, détenu par M. Ch. Ruckstuhl fils, rue des Acacias 32 à Genève.

Film en couleurs, 16 mm, de M. Roger Cuendet, Baulmes.

L'ambassade de Russie à Berne détient elle aussi un film 16 mm noir et blanc, titré en russe et parlé anglais. Les autres films sont sonores et parlés français.

Pour les conditions de location, s'informer aux adresses indiquées. Les films à demander à l'ambassade de France à Berne doivent être annoncés 3-4 semaines à l'avance.

Aux caissiers des sections

Déjà il faut songer au bouclement des comptes 1964 et préparer ceux de la nouvelle année.

Nous rappelons que la cotisation pour 1964 est de *Fr. 8,50* par membre et qu'elle doit nous parvenir *jusqu'au 31 janvier 1965 au plus tard* (compte de chèque N° 10-1480).

Les formulaires blancs, roses, bleus, de même que le décompte annuel, sont à nous retourner simultanément pour le *15 janvier 1965, dernier délai.* Les indications supplémentaires relatives à ces formulaires, ont paru dans les numéros de novembre et décembre 1962.

Le numéro de janvier 1965 de notre journal sera supprimé comme ce fut le cas cette année. Au début de février 1965, paraîtra le N° 1/2 janvier/février en un seul fascicule. Un sincère merci pour votre collaboration.

Le caissier central.

RAPPORT DU SERVICE DES PESÉES POUR L'ANNÉE 1964

Au cours de la saison, tous les possesseurs d'une balance ont eu certainement beaucoup de plaisir à travailler et à surveiller cet instrument indispensable à l'apiculteur moderne. Malgré cela, dix-huit apiculteurs seulement nous ont fait parvenir des résultats, dix provenant de stations privées et huit de la Romande. Quatre de ces derniers, et malgré la promesse de fournir ponctuellement les résultats des pesées, n'ont pas donné signe de vie, c'est regrettable! Si ces collègues ne s'intéressent plus à la chose, qu'ils le disent, ils nous rendront service, et nous pourrons ainsi faire bénéficier d'autres membres.

Dans l'ensemble, les communiqués nous sont parvenus assez régulièrement, cependant, je me permets d'insister sur la date qui vous est indiquée, et ce serait vraiment la perfection.

Les six publications se divisent de la façon suivante :

hiver 1963-1964	= 12	mai-juin	= 17
mars-avril	= 14	juin-juillet	= 15
avril-mai	= 15	juillet-août	= 8

soit au total 81 relevés.

En analysant les communiqués, nous constatons qu'en général, l'année a été bonne. Si au printemps, les stations de la plaine furent favorisées, celles de la montagne ont eu aussi leur manne.

Nous profitons de ces lignes pour remercier tous nos collaborateurs pour leur précieux concours, et en vous souhaitant nos vœux les meilleurs, nous vous disons à l'année prochaine.

Encore une recommandation, avez-vous pensé à l'entretien de votre balance ?... Il est grand temps d'y songer, elle en vaut la peine, et vous serez heureux de la retrouver en bon état au printemps prochain.

Genève, octobre 1964.

O. Schmid.

Maladies des abeilles en août 1964

Loque américaine

Canton/District	*Localité*	*Cas*
Argovie		
Aarau	Aarau	1
Bâle-Campagne		
Arlesheim	Allschwil	1
Berne		
Aarwangen	Aarwangen	1
Berne	Thormannsmätteli/Berne	1
	Holligen	1
Berthoud	Alchenstorf	2
Fraubrunnen	Zuzwil	1
Interlaken	Gsteigwiler	1
	Wilderswil	1
Konolfingen	Niederhünigen	1
Courtelary	La Chaux-d'Abel	1
	St-Imier	1
Moutier	Eschert	3
	Grandval	2
Porrentruy	Beurnevésin	1
Grisons		
Inn	Ardez	1
Moesa	Grono	6
	Roveredo	1
Lucerne		
Willisau	Ebersecken	1
Schaffhouse		
Schleitheim	Beggingen	1
Tessin		
Valle Maggia	Gordevio	5
	Maggia	1
Zurich		
Zurich	Zurich	1
Fribourg		
Broye	Domdidier	2
	Léchelles	1
Veveyse	La Frasse/Prayoud	1
Vaud		
Nyon	Arzier s/Nyon	1
Moudon	Planchemont s/Moudon	1
Valais		
Entremont	Liddes	1

Loque européenne

Berne		
Courtelary	Combe à l'Ours, com. de Tramelan	1
Fribourg		
Veveyse	Semsales	1
Soleure		
Bucheggberg	Schnottwil	1
Valais		
Hérens	La Luette s/Euseigne	1
	Aux Grangettes s/Hérémence	1
Vaud		
Moudon	Chapelle s/Moudon	1
Zurich		
Zurich	Zurich	1

Maladies des abeilles en septembre 1964

Canton/District	*Localité*	*Cas*
	Acariose	
Thurgovie		
Kreuzlingen	Zuben	1
	Loque américaine	
Argovie		
Aarau	Buchs	1
Brugg	Rombach	1
	Lupfig	1
Berne		
Aarwangen	Schwarzhäusern	1
Berne	Berne	1
Wangen a. A.	Wangen a. A.	1
Courtelary	Cerneux-Veusil	1
Franches Montagnes	Les Enfers	2
	Soubey	4
Moutier	Eschert	1
Porrentruy	Boncourt	2
	Miécourt	1
	Vendlincourt	1
Grisons		
Moesa	Roveredo	1
Lucerne		
Hochdorf	Emmen	1
Tessin		
Locarno	Ascona	2
	Orselina	1
	Ponte Brolla	2
Valle Maggia	Avegno	5
	Cavergno	2
	Gordevio	1
Valais		
Loèche	Gampel	1
Zurich		
Winterthour	Dinhard	2
Fribourg		
Gruyère	Malessert	1
	Sorens	1
Sarine	Marly-le-Petit	1
Vaud		
Cossonay	Mex	1
Yverdon	Suscévaz	1
	Loque européenne	
Berne		
Bienne	Bienne 7	1
Vaud		
Aigle	Corbeyrier	1

Section apicole du Liebefeld.

LA FERMETURE DE L'EXPO

Quant paraîtront ces lignes, depuis quelques jours déjà la gigantesque manifestation nationale que fut l'Expo 64 aura vécu. Au bruit provoqué par la déambulation des foules succédera un autre bruit, celui des démolisseurs chargés de faire disparaître dans sa presque totalité, tout ce qui avait été si ingénieusement et si admirablement édifié au prix de laborieux travaux et de grands frais. Dans ce site merveilleux du Léman qui six mois durant fut le rendez-vous préféré des Confédérés, trax, pelles mécaniques, camions de tout genre arracheront, nivelleront, transporteront terre et matériaux. Et dans quelques mois, tout ce qui a fait le charme de millions de visiteurs, n'existera plus que dans leur souvenir.

Durée bien éphémère de certaines œuvres humaines belles et dignes d'intérêt ; appelées à disparaître, elles s'effacent déjà lais-

sant à la marée montante le soin de faire mieux encore, puisque tout ce que nous entreprenons est susceptible d'être perfectionné.

Mais l'Expo 64 restera longtemps pour de très nombreux Confédérés ainsi que pour les étrangers, une grande et très belle manifestation nationale faisant honneur à notre petit pays. Tous les secteurs respiraient la volonté de s'adapter au temps présent, de tenir, d'améliorer. Le visiteur qui à maintes reprises a eu le privilège de parcourir les différents pavillons, de se promener tranquillement dans les allées de ce site incomparable par le temps généralement radieux de l'été 1964, ne pouvait qu'être fortement impressionné par la conception originale, intelligente de cette édification temporaire.

Le temps passera, mais longtemps encore le visiteur de l'Expo aura en mémoire les rames du monorail aux couleurs bigarrées, se faufilant tantôt au travers des pavillons pour réapparaître dans un cadre merveilleux de verdure, puis s'élevant au-dessus des rives du Léman ou de plans d'eau pour inlassablement continuer son voyage. Il se souviendra du télécanapé reliant le cœur de l'Expo à l'entrée nord qui lui aura permis, lorsque ses jambes étaient fatiguées, de remonter en se prélassant, la belle vallée de la jeunesse. Il en sera encore de même pour la tour giratoire qui en l'élevant à 80 mètres de hauteur lui donna par un beau soir d'été, l'impression d'être transporté dans un pays exotique.

Enfin, sur l'esplanade des cantons et des communes, le rassemblement imposant du pays tout entier se manifestant par la présence des drapeaux de toutes les municipalités de la Suisse, restera un durable souvenir. Drapeaux immobiles sous l'ardeur d'un chaud soleil, légèrement balancés par la brise du Léman ou horizontalement fouettés par un vent violent symbolisaient l'unité indéfectible des différentes parties du pays dans les bons et les mauvais jours.

Il nous a paru normal par les quelques lignes qui précèdent, d'exprimer au nom de nombreux de nos lecteurs, l'admiration provoquée par la grandiose manifestation nationale que fut l'Expo 64 et du souvenir durable qu'elle laissera aux nombreux visiteurs. Simple devoir civique que celui de reconnaître la grandeur d'une création et d'en faire part modestement.

Et maintenant en ce qui concerne plus spécialement notre pavillon apicole, qu'elles ont été les réactions ?

Dans son ensemble, le public a apprécié la simplicité de la présentation. Il a pu voir dans la ruche en paille comme dans celle d'observation, les abeilles au travail. Si la colonie logée dans le tronc ne laissait voir qu'une petite partie de son antre, sa présence était agréable et témoignait d'un état aujourd'hui révolu.

Quant à l'extracteur, il attirait également l'attention du visiteur mais le décevait profondément lorsque, malgré l'invite à ne pas goûter au **miel** qui coulait, le geste traditionnel l'emportait sur la raison !

Par contre, plusieurs apiculteurs émirent des critiques, tardives pour certaines d'entre elles tout au moins. On aurait désiré voir des montagnes de bocaux en cette année favorable de 1964, des outils, de la cire, etc., etc.

Pour l'apiculture comme du reste pour l'ensemble des exposants, des directives ont été imposées et la présentation des stands surveillée. Pour des raisons d'économie, la place congrue réservée à l'apiculture lui permettait de présenter l'essentiel de la profession en faisant abstraction d'un tout qui aurait certainement intéressé le visiteur. Quant aux nombreux bocaux de miel il n'en était pas question et force a été de se contenter de mettre en évidence quelques bocaux et boîtes. Si dans le groupe de l'arboriculture disposant d'un vaste emplacement, des fruits de toute beauté faisaient l'admiration de chacun, chaque variété était représentée en quantité réduite. Ces quelques mots pour motiver les dispositions prises et renseigner objectivement la critique présentée du reste avec tact.

Très modestement représentée à l'Expo, l'apiculture, par la présence de l'abeille a justifié son utilité, sa nécessité d'être là précisément où elle se trouvait. Le fruit du travail de l'abeille représenté par les magnifiques pommes « Golden Delicious » dont s'ornaient les arbres du verger devant le pavillon de l'apiculture, était une nouvelle preuve de l'utilité incontestable de nos mouches à miel.

A l'autre extrémité de l'exposition, dans le secteur de la science et de la culture, une place respectable avait été réservée à l'abeille. La présence d'une colonie sur six cadres sous verre, avec une belle reine marquée d'une pastille rouge, a été très remarquée. La science à son tour, a intéressé le visiteur en lui permettant d'observer les différentes danses des abeilles représentant les moyens de communications entre elles, pour déceler la direction et la position des sources de nourriture.

Si, comme on a pu le constater dans la grandeur et la magnificence de l'Expo, l'apiculture, par sa présence n'a occupé qu'une petite place, elle s'est trouvée tout de même au rendez-vous de l'appel du pays. Dans la mesure de ses moyens elle a complété à Lausanne la vie de notre peuple, exposée dans l'un des sites les plus beaux de la Suisse.

G. Matthey.